

Pour diffusion immédiate

**La désinfection à la station d'épuration des eaux usées de Montréal –
assemblée publique de consultation**

Montréal, le 18 mars 2008 – La Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures tiendra une assemblée publique sur le dossier de la désinfection des eaux usées, plus particulièrement sur la technologie de l'ozonation privilégiée par la Ville pour assurer ce traitement à la Station d'épuration de Montréal.

Le choix de cette solution novatrice fait suite aux recommandations d'un comité tripartite regroupant des experts de la Ville de Montréal et du gouvernement provincial et à plusieurs années d'analyses et d'expérimentation sur différentes méthodes de désinfection. La commission souhaite recueillir les commentaires de toutes les personnes et des organismes que cette question préoccupe.

Rappelons que la Station d'épuration traite quotidiennement 2,5 millions de mètres cubes d'eaux usées par jour, ce qui représente près de 50% de toutes les eaux usées du Québec. L'application de ce procédé novateur aura un impact majeur sur la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent pour le bénéfice de tous les Montréalais et des résidents vivant en bordure du fleuve, en aval de Montréal.

La Commission tiendra les séances de consultation suivantes :

**le jeudi 27 mars 2008, à 19 h – présentation du projet
le mercredi 9 avril 2008, à 19h – audition des mémoires
le mercredi 23 avril, à 19h – adoption des recommandations
à la salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)**

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). Un service d'interprétation pour les personnes ayant une déficience auditive est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Inscription et documentation

Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires ou présenter un mémoire sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe au 514 872-3770. La documentation est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, et sur le portail de la Ville de Montréal www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

La Commission du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures est présidée par M. Michael Applebaum, maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce. Les autres membres sont : M. Edgar Rouleau, maire de la Cité de Dorval (vice-président), M. Jean-François Cloutier, conseiller d'arrondissement, Lachine, M. Sylvain Lachance, conseiller municipal de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Mme Ginette Marotte, conseillère municipale de l'arrondissement de Verdun, M. Campbell J. Stuart, maire de la Ville de Montréal-Ouest, et Mme Lyn Thériault, mairesse de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve.

- 30 -

Source: Service du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-9964
commissions@ville.montreal.qc.ca